

Compte-rendu de la session de printemps 2017 de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique

Du 6 au 9 juin 2017.

La section 07, pour la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - *DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon*
Pierre-Olivier Amblard (président) - *DR, GIPSA-lab, Grenoble*
Nicolas Andreff (membre du bureau) - *PU, FEMTOst, Besançon*
Lucie Baudouin (secrétaire) - *CR, LAAS, Toulouse*
Sébastien Briot - *CR, LS2N, Nantes*
Marie Chabert - *PU, IRIT, Toulouse*
Raphaëlle Chaine - *PU, LIRIS, Lyon*
Laurent Condat - *CR, GIPSA-lab, Grenoble*
Julien Dubois - *MdC, LE2I, Dijon*
Christophe Fonte - *IR, CRAN, Nancy*
Gersende Fort - *DR, IMT, Toulouse*
Abdoulaye Gamatié - *DR, LIRMM, Montpellier*
Germain Garcia - *PU, LAAS, Toulouse*
Michel Gay - *IR, GIPSA-lab, Grenoble*
Nicolas Heraud - *MdC, SPE, Corte*
Denis Lesueur - *IE, LAMIH, Valenciennes*
Jean-Claude Martin - *PU, LIMSI, Orsay*
Dimitri Peucelle - *DR, LAAS, Toulouse*
Sophie Rosset (membre du bureau) - *DR, LIMSI, Orsay*
François Rousseau (membre du bureau) - *PU, LATIM, Brest*
Laure Tougne - *PU, LIRIS, Lyon*

Certains membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session de printemps: Nicolas Andreff, Gersende Fort et Dimitri Peucelle. La section a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur de l'INS2I et Wilfrid Perruquetti, Directeur Adjoint Scientifique INS2I, a été partiellement présent. De plus, à l'occasion de cette session de printemps, la section a reçu plusieurs directeurs d'unités évaluées cette année : Jean-Yves Marion (LORIA), Michel De Mathelin (ICube), Didier Wolf (CRAN), Olivier Meste (I3S), Liva Ralaivola et Mustapha Ouladsine (LIF/LSIS - LIS), Philippe Bonnifait et Ali Charara (Heudiasyc). Nous avons également reçu Ian O'Connor (LEOM) porteur du projet de GdR SOC².

Nous rappelons que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis concernant les concours. La section produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, qui est disponible dans l'espace personnel des chercheurs, sur <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. Par ailleurs, le site internet actuel de la section se trouve à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>. Nous encourageons les chercheurs et les laboratoires concernés à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui s'y trouvent soient bien référencés par les moteurs de recherche.

1. Ordre du jour de la session de printemps 2017

- Approbation du procès-verbal de la session précédente, Informations ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement (M. Bidoit, INS2I) ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
 - Choix des représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2017-2018 ;
 - Avis de pertinence sur les projets d'association et sur les renouvellements d'association (vague C) des unités de recherche au CNRS ;
 - renouvellement ou création de GDR ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
 - Evaluation (à vague) des chercheurs ;
 - Réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé ;
 - Reconstitutions de carrière ;
 - Divers : Eméritat, suivi post-évaluation, titularisation.

2. Informations diverses

Le PV de la session d'automne 2016 est approuvé à l'unanimité.

La prochaine session d'automne aura lieu du 23 au 27 octobre 2017.

Le bureau de la session d'automne se tiendra le 21 septembre 2017.

Germain Garcia, membre élu du collège A2, démissionne de la section 07 du comité national à la fin de cette session de printemps. La section tient à le remercier pour tout le travail accompli lors de cette première année de mandat. Son remplacement sera assuré par un appel à candidature à venir prochainement suivi d'une élection interne à la section du Comité National.

3. Discussion avec Michel Bidoit - directeur de l'INS2I

Concours

- Peu de commentaires sur les concours chercheurs dont le processus n'est pas encore terminé au moment de notre rencontre. Les jurys d'admission sont à venir (le 8 juin pour les DR, le 13 juin pour les CR), et les processus d'affectations se dérouleront ensuite. M. Bidoit remercie la section pour son travail et précise que les statistiques générales ont été présentées en conseil scientifique d'institut (CSI) par les présidents des sections 06 et 07. On notera beaucoup de candidatures de grande qualité pour peu de postes à pourvoir, mais il tient à souligner aussi une grande attractivité et une pression à maintenir.

- Les autres campagnes d'arbitrage concernent les ingénieurs, techniciens et administratifs, campagnes dont il est plus difficile d'évaluer la volumétrie, car formées de vagues successives. La campagne de Nouveaux Emplois offerts à la Mobilité Interne (NOEMI - support de poste nécessaire) d'hiver a eu lieu ; la campagne de Fonctions Susceptibles d'Être Pourvues (FSEP - les gens se déplacent avec leur poste) aussi. La campagne NOEMI de printemps est en cours et les concours ITA sont à venir. Plus d'informations sur <https://www.dgdr.cnrs.fr/drh/mobilite/mob-cnrs.htm>. L'institut aura un recrutement plus faible durant ce concours ITA, cette baisse faisant suite à de nombreux mouvements vers l'INS2I lors des campagnes NOEMI précédentes.

Campagnes d'appels à projets

- Les campagnes de Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) suivent deux logiques. L'une est liée à une coloration par année thématique (cette année : Objets Communicants Architecture Algorithme), et l'autre à des défis proposés par la Mission pour l'Interdisciplinarité (MI - <http://www.cnrs.fr/mi/>), comme par exemple les défis Mastodons (depuis 2012) ou Imag'In (depuis 2015). Pour mémoire, la MI est conjointe aux 10 Instituts CNRS et finance aussi des projets, sur lesquels l'information semble assez mal circuler...

- Appel à projet MOMENTUM : une douzaine de sujets interdisciplinaires (date limite de soumission le 19 Juin 2017 - <http://www.cnrs.fr/fr/une/actus/2017/momentum.html>). Il y aura une vingtaine de lauréats et 2018 verra un renouvellement partiel des sujets. Ils ont deux cibles : les jeunes CR, pour lesquels c'est un « package » pour travailler dans des domaines émergents et/ou transdisciplinaires, et les jeunes docteurs prometteurs, étrangers possiblement, à qui cela permet de monter

un projet et préparer une candidature par exemple au CNRS ... C'est une action « corporate » qui n'est pas accessible aux maîtres de conférences. Pour ceux-ci, le CNRS propose l'accueil en délégation, dont les projets à l'international, en particulier, sont bien accueillis et encouragés.

Délégations CNRS

L'accueil en délégation CNRS des enseignants chercheurs est un levier très important de l'action de politique scientifique des instituts. M. Bidoit se félicite du nombre d'accueils en délégation cette année sur les thématiques de l'INS2I. Il signale que le processus est long, depuis l'évaluation des dossiers par les tutelles, Universités/Ecoles et CNRS (par le biais des sections du comité national et au sein des instituts) jusqu'à la politique de site, avec en particulier une étape de dialogue entre le CNRS et les sites où les acteurs peuvent être nombreux. Le processus est en train de se terminer pour cette année 2017, mais il ne peut pas en dire plus, sauf à préciser que sur les sites où le CNRS est très présent, le volume de délégations accordées l'est en proportion.

Evaluation Scientifique du CNRS

Le comité consultatif du CNRS a rendu ses conclusions à l'automne 2016 elles ont été communiquées en janvier avec les vœux du président du CNRS... Le document est disponible ici : <http://www.cnrs.fr/fr/organisme/docs/espacedoc/comite-consultatif-oct-2016.pdf>.

C'est un rapport globalement extrêmement positif, et donc important au point de vue politique pour le soutien de l'état au CNRS. L'une des recommandations est que le CNRS prenne soin de continuer une politique de soutien renforcé et concret à l'INSMI et à l'INS2I, deux « petits » instituts. A ce sujet, M. Bidoit signale que le nombre de chercheurs en sections 06 et 07 a augmenté (et l'INS2I est le seul institut où cela a eu lieu) : les prévisions 2017 de départs à la retraite étaient de 6, et les départs toutes causes confondues s'élevaient à 12, alors que le nombre de postes mis au concours fût égal à 18. Aucune information pour 2018 en matière de recrutement. Plus généralement, en 2017, 300 CR et 300 IT sont en cours de recrutement au CNRS, chiffres largement supérieur aux départs à la retraite et c'était déjà très volontariste.

Une autre recommandation du rapport du comité consultatif concerne le développement des relations avec l'INSERM. Les thématiques du traitement du signal et des images, des masses de données, de l'apprentissage, concernant les sections 06, 07 et 41, sont en partie en lien avec des thèmes de l'INSERM . L'INS2I et l'INSERM travaillent au développement de sujets de recherche communs. Il s'agit d'encourager des collaborations mais pas de complexifier le paysage actuel de la recherche. Par ailleurs, une forme de généralisation du programme ATIP-Avenir (CNRS- INSERM <https://aviesan.fr/aviesan/accueil/programme-atip-avenir>), à l'ensemble du CNRS et dans un esprit transdisciplinaire est également suggérée. La réponse proposée est l'appel Momentum (voir plus haut).

Une réflexion du comité consultatif concerne enfin le renforcement de la mobilité thématique (plus que géographique). Cette recommandation concerne peu l'INS2I pour lequel les sujets de recherche évoluent très rapidement. Ceci étant, beaucoup d'enjeux scientifiques sont à la frontière entre plusieurs spécialités et il faut encourager les glissements vers ce type de sujets. La MI propose « Osez l'interdisciplinarité » qui est adressé aux jeunes chercheurs CNRS et devrait se prolonger les années à venir (date limite avril 2017 dépassée - <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article1047>).

Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)

IDEX, I-SITE: en février dernier, tous les dossiers ont été retenus sauf celui de Rennes. Certains sont quand même faibles. Le CNRS s'est très fortement impliqué dans la construction de grandes universités de recherche (Directeurs d'Instituts, Directeurs Adjointes Scientifiques et Délégués Régionaux impliqués dans le pilotage, la définition des projets...). Aujourd'hui trois IDEX sont confirmés (Bordeaux, Marseille, Strasbourg). La situation est préoccupante à Saclay. D'autres sites ont perdu leur IDEX (Toulouse, Sorbonne Paris cité). Il y a aussi un certain nombre de Communautés d'universités et établissements (COMUE) dont le fonctionnement interroge beaucoup, et qui ne montre pas d'intérêt à collaborer avec le CNRS. Il faut tout de même faire le bilan au bout d'un certain temps, et A. Fuchs a d'ailleurs décidé que le CNRS se retire de certaines COMUES.

Le Commissariat général à l'investissement (CGI) a lancé le PIA3. L'appel pour la création d'Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) sera clôt fin juin. Ce seront des « graduate school » à la française, c'est à dire un ensemble de formations niveau masters, écoles doctorales et laboratoires pour une formation *par* et *à* la recherche. Des financements de l'ordre de 300 K€ annuels sont

annoncés, ce qui est très limité. L'INS2I voudrait des unités entièrement incluses dans les EUR et ce n'est souvent pas le cas. Il n'est pas favorable à certains montages, certaines propositions ne semblent pas structurantes pour notre institut. Il fait le constat que les sciences de l'information sont rarement au centre des sites et il aurait voulu que les différents acteurs des sciences de l'information restent groupés et fassent des propositions.

Evaluation des Unités de la vague C

M. Bidoit rappelle que nous sommes dans un système où les sections du comité national participent aux comités de visites d'évaluation des laboratoires par l'HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). L'objectif est de faire une évaluation de qualité, et pas de la langue de bois. Dans une UMR, le CNRS est un opérateur de recherche et doit être en capacité de participer réellement. Le CNRS n'est pas juste une agence de moyens.

Questions/Réponses :

La section 07 a décidé de rencontrer certains directeurs d'unités évaluées par la section 07. M. Bidoit note que c'est un peu atypique, et que l'INS2I avaient seulement demandé celle des directeurs de GdR.

Section 07: Y a t'il une volonté de la part du CNRS de n'avoir qu'une UMR thématique par site ?

M. B. : Non ! Mais il signale que concernant l'INS2I, il y a deux endroits où la cartographie des UMR n'est pas idéale du point de vue scientifique : Grenoble (déjà en progrès, avec GIPSA-lab et LIG) et Saclay (à l'horizon 2020, la carte devra être modifiée, avec le déménagement de beaucoup de laboratoires INS2I... mais l'Ecole Polytechnique et l'Université Paris-Sud s'éloignent). A Nancy : sujets partagés LORIA et CRAN qui augmentent, mais c'est un non-sens de les fusionner... Il faut surtout faire vivre les interactions. Même suggestion à Toulouse, où l'IRIT et la partie INS2I du LAAS peuvent interagir !

La section 07 échange avec M. Bidoit au sujet des coloriations ayant recouvert cette année une grande partie des postes CR2 ouverts au concours. (NB: pour les concours, la section restreinte aux membres des collèges A et B, est transformée en jury de concours.)

Une longue discussion a lieu. Le jury n'est pas statutairement impliqué dans la mise en place des postes ouverts au concours, mais voit son travail contraint par le choix de l'INS2I de colorier une grande proportion des postes. Le jury établit des listes d'admissibilité, et n'est que l'un des piliers du recrutement au CNRS. Le choix de la politique scientifique et de ses vecteurs est le travail de l'institut. M. Bidoit estime que nous sommes confrontés à plusieurs difficultés sur l'appréciation des dossiers des candidats, comme leurs variétés thématiques ou leurs accents théoriques ou plus expérimentaux, et dans tous les cas, leur qualité ne se mesure pas à la même aune. Voulant garder la nature complémentaire des travaux effectués par les chercheurs CNRS recrutés par la section 07, des coloriations thématiques sont données dans l'arrêté d'ouverture des concours.

La section 07 demande pourquoi le futur GdR IA (Aspects Formels et Algorithmiques de l'Intelligence Artificielle) n'est pas évalué par elle ?

M. B. : la vraie question est de savoir s'il y a nécessité d'un GdR IA dans le paysage actuel. Et c'est oui ! De toutes façons c'est un objet en développement et il ne faut donc pas le considérer comme figé. Ce GdR sera évalué par la section 06. Les personnes intéressées doivent aller parler avec les porteurs. Personne ne doit se sentir mis à l'écart.

Section 07 : Y a t'il eu des propositions d'EUR centrées sur des UMR relevant de l'INS2I ?

M. B. : Oui, il y en a quelques uns (par exemple à Grenoble, sur les grands pôles de l'Université, ou en Lorraine), mais trop peu.

La section 7 se renseigne sur la création de la hors classe des chargés de recherche. (NB: les classes 1 et 2 du corps des Chargés de Recherche seront fusionnées dans l'année. Une Hors-Classe est créée et sera accessible par promotion au choix dès la prochaine campagne, à l'agenda de la session d'automne.)

M. B. : Pendant 3 ans, l'accès à la HC sera réservé aux promotions des CR au choix. Dans 3 ans, il y aura probablement une ouverture par voie de concours externe, dans la limite de 15% des recrutements CR. Beaucoup de travail est à venir à la session d'automne pour le comité national, puisque la rétroactivité au 1^{er} janvier 2017, générera deux « fournées » de passage hors classe à gérer.

4. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :

Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2017-2018 ;

Comme prévu par le protocole d'accord signé entre la CPCN et l'HCERES en mai 2016, le président de la section a pu échanger avec J.M. Chassery et A. Baskurt au sujet de l'organisation de la vague D de visites HCERES. Chaque comité de visite HCERES aura un membre représentant le comité national de la section de rattachement principale du laboratoire. Dans le cas d'un rattachement secondaire et autant que possible, un expert sera également choisi de la section secondaire pour participer au comité de visite. Enfin, chaque comité de visite doit avoir un représentant des personnels accompagnant la recherche (PAR, terme de l'HCERES), autrement dit un ITA/BIASS. Le président de la section 07 proposera systématiquement un des 3 représentants ITA de la section dans les futurs comités de visite. La section proposera aussi des noms de potentiels présidents de comités de visite.

Pour les comités de visite à venir, les laboratoires les plus concernés par la section 07, principalement ou secondairement, sont

- ISIR : la section propose N. Andreff comme représentant du CoNRS et D. Lesueur comme PAR ;
- STMS : la section propose M. Chabert comme représentant du CoNRS et M. Gay comme PAR ;
- LIP6 : la section propose A. Gamatié comme expert issu de la section 07 ;
- DIENS : la section propose G. Fort comme experte issue de la section 07.

Examen des changements de direction

La section 07 rend un avis très favorable aux nominations de

- Philippe FRAISSE comme directeur du GdR de Robotique (GdR3072) ;
- Eric TRIQUET comme directeur et de Rachid EL-AZOUZI comme directeur adjoint pour la Fédération AGORANTIC (FR3621) ;
- Vincent GUEDJ comme directeur de l'IMT (UMR5219), avec Jean-Marc BOUCLET et Bertrand TOEN comme directeurs adjoints ;
- Christophe VIAL et Jean Christophe FAUROUX en qualité de directeur adjoint de l'Institut Pascal (UMR6602) ;
- Philippe BONNIFAIT en qualité de directeur adjoint de Heudiasyc (UMR7253) ;
- Julien BARRAL en qualité de directeur du LAGA (UMR 7539) ;
- Olivier CHAPUIS en qualité de directeur adjoint du LRI (UMR8623).

Évaluation de Groupement de Recherche

La section a rencontré I. O'Connor, futur directeur du GdR Systèmes sur Puce et systèmes embarqués et Objets Connectés (SOC² - GDR 2995). Elle a apprécié de pouvoir dialoguer avec celui-ci sur le bilan du GdR SoC-SiP et sur le projet qu'il porte pour la prolongation et l'élargissement en SOC². Avis très favorable de la section.

Le GdR Ondes (GDR2451) ne reçoit pas d'avis de la part de la section 07, le dossier reçu n'en permettant pas l'évaluation.

Évaluations d'unités

Suite au comité de visite HCERES, la section a procédé à l'évaluation de 14 Unités Mixtes de Recherche. Elle a rencontré les directeurs des 6 unités les plus concernées par la section 07 : J.-Y. Marion (LORIA), M. de Mathelin (ICube), D. Wolf (CRAN), O. Meste (I3S), L. Ralaivola et M. Ouladsine (LIF/LSIS), P. Bonnifait/A. Charara (Heudiasyc). La section a grandement apprécié ces rencontres et pouvoir dialoguer sans détours avec les directeurs d'unité à cette occasion. Les présentations ont été d'une grande qualité et ont généré de riches discussions.

Les laboratoires CRAN (UMR7039), Heudiasyc (UMR7253), ICube (UMR7357), LORIA (UMR7503) ont reçu un avis très favorable pour le renouvellement de leur association au CNRS. Le laboratoire I3S (UMR7271) a reçu un avis favorable. La section émet un avis très favorable au projet d'association au CNRS du nouveau Laboratoire d'Informatique et Systèmes (LIS), fusion du LIF (UMR7279) et du LSIS (UMR7296).

La section a évalué 8 autres unités, donnant 6 avis très favorables au renouvellement d'association au CNRS pour AGORANTIC (FR3621), ISM (UMR7287), LAGRANGE (UMR7293), XLIM (UMR7252), Institut Fresnel (UMR7249), Institut Charles Delaunay (UMR6281). Le Laboratoire Sciences Pour l'Environnement (SPE - UMR6134) reçoit un avis favorable. Pour l'Observatoire Astronomique de Strasbourg (OAS - UMR 7550), rattaché à l'INSU, la section 07 n'émet pas d'avis, pointant une trop faible liaison thématique avec nos mots-clés.

Expertises diverses

La section 07 est sollicitée, comme section de rattachement secondaire, pour plusieurs expertises spécifiques dans le cadre de projet, suivi ou intégration d'équipes ou de fédérations de recherche.

La section évalue très favorablement les activités des Fédérations de recherche : MIRES (FR3423 - Mathématiques & leurs Interactions, Images & information numérique, Réseaux et Sécurité) et SHIC (FR3272 - Systèmes Hétérogènes en Interaction). Elle évalue favorablement les activités de la Fédération Charles Hermite (FR3198) dont le projet scientifique aurait pu être plus développé. La FRIIAM (FR3513 - Fédération de Recherche en Informatique et Interactions d'Aix – Marseille) reçoit un avis défavorable, la fusion du LIF (UMR 7279) et du LSIS (UMR 7296) en LIS lui faisant perdre sa mission première de mettre en valeur leurs complémentarités fortes.

La section évalue très favorablement le projet d'équipe de recherche labellisée (ERL) VIBOT (équipe Vision pour la robotique du LE2I, site du Creusot). Les activités de l'Unité Mixte Internationale GeorgiaTech - Lorraine (UMI2958) sont évaluées favorablement, ainsi, de fait, que son renouvellement d'association au CNRS et le changement de directeur (Jean-Paul SALVESTRINI).

5. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

Evaluations des chercheurs à vague

La section, pour gérer au mieux chacun des dossiers de chercheur qu'elle doit évaluer, prend parfois le temps de contacter brièvement certains des chercheurs concernés, et échange également avec les directeurs des unités correspondantes, dans le souci d'une meilleure appréciation des situations particulières. Elle rappelle par ailleurs, que le rapport qu'elle étudie est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé.

La section effectue 34 évaluations de chercheurs à vague ainsi que 3 demandes de réexamen suite à avis différé à la session d'automne 2016, 3 demandes d'éméritat et procède à 1 titularisation. Sur les évaluations à vague, la section émet 2 avis d'alerte, 1 avis réservé, 1 avis différé et 30 avis favorables. Sur les demandes de réexamen, la section émet un avis favorable, un avis réservé et donne une mention « pas d'avis ».

La section émet des avis très favorables aux demandes d'éméritat de :

- Michel DEVY, UPR 8001 - LAAS
- Nicolas BALACHEFF, UMR 5217 - LIG
- Ioan LANDAU, UMR 5216 - GIPSA-lab

La titularisation de Emmanuel FAURE, UMR 5505 - IRIT, reçoit un avis favorable de la section.

Reconstitution de carrière

La section a choisi de confier à Gersende Fort l'examen des dossiers de reconstitution de carrière. Cette année, les 10 dossiers soumis ont été examinés et la section a émis un avis favorable pour chacun d'eux.

La section a constaté que quelques dossiers de demande de reconstitution de carrière ne sont pas suffisamment précis et donne quelques conseils sur son site (<http://section7.cnrs.fr/documents.html>). Le détail des modalités officielles se trouve dans les articles 26 et 27 du décret n. 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, disponible ici :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006064030>.
